



Le 29 avril 2024

Déclaration des opérations d'achats d'actions réalisées dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché

Programme de rachat d'actions autorisé par l'AGM du 8 juin 2023 (13ème résolution)

Conformément à la réglementation applicable, la Compagnie de Saint-Gobain déclare avoir effectué les opérations d'achat d'actions suivantes dans les conditions de l'article 5 §2 du règlement n°596/2014, entre le 19 et le 25 avril 2024

Emetteur: Compagnie de Saint-Gobain

Catégorie de titres: ACTIONS - code ISIN : FR0000125007

Jour de la transaction	Volume total journalier (en nombre d'actions)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition des actions	Montant (euros)	Marché (Code MIC)
19/04/2024	45 807	69,815	3 198 011	AQEU/CEUX/TQEX/XPAR
23/04/2024	8 765	69,969	613 282	AQEU/CEUX/TQEX/XPAR
25/04/2024	102 003	69,801	7 119 952	AQEU/CEUX/TQEX/XPAR
Total sur la période	156 575	69,815	10 931 245	

Le détail de ces transactions peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.saint-gobain.com/fr/finance/information-reglementee/rachats-actions>